

Commission Fédérale Sportive

Réunion du 4 novembre 2009

Présents : Mme RENARD
MM LEGNAME- ANDRE – COURTIN- MORIAUX – PANETIER - ROMERO

Championnats de France, Trophées et Coupes de France Enregistrement des feuilles de marque

Minimes Masculins

4^{ème} Journée N°134 – 139

5^{ème} journée N°157 – 167 – 170 – 171 – 175 – 373

Cadets 2^{ème} division

1^{ère} journée N°3 – 4

4^{ème} journée N°121 et 137 sauf 138

5^{ème} journée N°150 – 157 – 159 – 161 – 162 – 171 sauf 169

Ligue Féminine

5^{ème} journée N°33

7^{ème} journée N°44 à 47

NF1

7^{ème} journée N°50 – 53

8^{ème} journée N°57 – 60 à 62 et 64

NF2

7^{ème} journée N°179

8^{ème} journée N°197 – 199 – 200 – 203 à 207 – 209 à 213 – 215 à 221 – 223 – 224

NF3

6^{ème} journée N°244 – 254 – 257 – 279

7^{ème} journée N°289 à 294 – 296 – 298 – 301 – 303 – 305 – 306 – 308 – 309 – 312 à 314 – 316 à 318 – 321 à 324 – 327 – à 333 – 335 – 336

NM1

7^{ème} journée N°62

8^{ème} journée N°64 à 72

9^{ème} journée N°73 à 81 sauf 73 – 77 – 81

NM2

6^{ème} journée N°152 – 158 – 166

7^{ème} journée N°175 à 203

8^{ème} journée N°204 à 232 sauf 211 – 216 – 230

NM3

2^{ème} journée N°92

3^{ème} journée N°211

5^{ème} journée N°315 – 322 – 332 – 346 – 350 – 354 – 358

6^{ème} journée N°361 à 432 sauf 377 - 384

7^{ème} journée N°433 à 504 sauf 435 – 440 – 444 – 449 – 451 – 454 – 463 – 464 – 467 – 471 – 472 – 475 – 491 – 492 – 497 – 498 – 499 – 500 – 503

Cadets 1^{ère} division

5^{ème} journée N° 65 à 79 (Sauf N° 4 de la 1^{ère} journée).

Cadettes 1^{ère} division N° 22 – 65 – 66 – 76

Cadettes 2^{ème} division N° 97 – 98

Minimes Filles N° 88 – 146 – 148 – 149 – 157 – 158 – 180 – 379 (manque 178 de la 5^{ème} journée)

Calendrier Tirages des coupes de France

Coupe de France Féminine le 25 novembre 2009 à 14h00 – FFBB

Trophées Coupe de France Masculin et Féminin le 18 novembre 2009 (128^{ème})

Coupes France Cadets et Cadettes retour des qualifiés le 25/11/2009 et tirage des Cadets le 2 décembre

DOSSIERS TRAITES

Dossier N° 38 – MONTBRISON BC

Championnat de France de NM2 poule A N° 3175 du 24 octobre 2009

Non-respect de l'article 9 du règlement particulier de NM2.

1 joueur de moins de 21/23 ans n'a pas participé à la rencontre.

Pénalité financière de 100 €

Dossier N° 40 – ASPTT CAEN

Championnat de France de NM3 poule E N° 390 du 24 octobre 2009

Non-respect de l'article 9 du règlement particulier de NM3.

1 joueur de moins de 21/23 ans n'a pas participé à la rencontre.

Pénalité financière de 100 €

Dossier N° 45 – VALENCE CONDOM CASTERA

Championnat de France de NM2 poule B N° 217 du 31 octobre 2009

Non-respect de l'article 9 du règlement particulier de NM2.

1 joueur de moins de 21/23 ans n'a pas participé à la rencontre.

Pénalité financière de 100 €

OUVERTURES DE DOSSIER

Dossier N° 39 – SAPELA BASKET 13

NM3 poule A N° 365 du 24 octobre 2009

Suite à un contrôle de la feuille de marque de la rencontre du championnat de France de NM3 poule A N° 365 du 24 octobre 2009, la Commission Fédérale Sportive a constaté que dans l'effectif de votre équipe, il n'y avait qu'un seul joueur de moins de 21 ou 23 ans.

Or les règles de participation des joueurs dans ce championnat obligent une participation effective de 2 joueurs de moins de 21 ou 23 ans.

Votre association a été sanctionnée une première fois d'une pénalité financière de 100 € pour une non-application de cette règle.

Ouverture de dossier.

Dossier N° 41 – ST DIZIER BASKET

NM3 poule J N° 420 du 24 octobre 2009

Suite à un contrôle de la feuille de marque de la rencontre du championnat de France de NM3 poule J N° 420 du 24 octobre 2009, la Commission Fédérale Sportive a constaté que dans l'effectif de votre équipe, il n'y avait qu'un seul joueur de moins de 21 ou 23 ans.

Or les règles de participation des joueurs dans ce championnat obligent une participation effective de 2 joueurs de moins de 21 ou 23 ans.

Votre association a été sanctionnée une première fois d'une pénalité financière de 100 € pour une non-application de cette règle. Ouverture de dossier.

Dossier N° 42 – AIX MARIENNE COGNIN LA MOTTE 73

NM3 poule L N°72 du 19 septembre 2009

Suite à un contrôle de la feuille de marque de la rencontre du championnat de France de NM3 poule L N°72 du 19 septembre 2009, la Commission Fédérale Sportive a constaté que dans l'effectif de votre équipe, il y avait 3 titulaires d'une licence M :

- THIAM Moustapha M N903030
- SYLLA Moussa M F822323
- DIOP Moustapha M N895815

Or, les règles de participation des joueurs dans ce championnat limitent à 2 les licences M.

Dossier N° 44 – MONBRISON B.

NM2 N°2304 du 30 octobre 2009

Enquête sur la participation d'un joueur de – 21 ans à la rencontre.

Dossier N° 43 – B. CHARPENNES CROIX LUZET

NM3 poule L N°431 du 24 octobre 2009

Suite à un contrôle de la feuille de marque de la rencontre du championnat de France de NM3 poule L N°431 du 24 octobre 2009, la Commission Fédérale Sportive a constaté que dans l'effectif de votre équipe le joueur WAGNER Adrien titulaire d'une licence de type B N°F880626 a participé à la rencontre.

Or, les titulaires de licences de type B ne sont pas autorisés à évoluer en championnat de France.

DOSSIERS TRAITES**Dossier N°37 – SLUC NANCY**

NF3 poule G N°234 du 18 octobre 2009

Non-respect de l'article 9 du règlement particulier à la NF3 ;
Equipe composée de 7 joueuses. Pénalité financière de 50 €.